



Conditions d'accès

- Information collective, entretien individuel puis positionnement
- Accès possible sous deux mois

Prérequis

Un premier diplôme de niveau V (CAP) obtenu

Public concerné

Un projet en entreprise de paysage

Durée de la formation

12 mois minimum

Lieu de la formation

44430 Le Landreau

Alternance

- 17 à 23 semaines en centre de formation (630h à 835h)
- 32 à 35 semaines en entreprise (1120h à 1225h)

Coût de la formation

Contactez le centre.

Financements possibles

- Par un contrat de professionnalisation avec une entreprise
- Par un CPF ou CPF de transition professionnelle
- Financement Pôle Emploi AIF
- Apprentissage

A l'issue de la formation :

- Technicien paysagiste : chef d'équipe, chef de chantier
- Salarié dans une entreprise ou agent espaces verts dans une collectivité
- Chef d'entreprise paysagiste
- Poursuites d'études : certificats de spécialisation, BTS aménagements paysagers

Objectifs de cette formation

- Se former aux pratiques professionnelles du métier de paysagiste : plantation, gazon, dallage, pavage, bois
- Acquérir de l'autonomie
- Utiliser le matériel et les techniques adaptés aux tâches variées de cette activité

Contenu de la formation

Formation modulaire et individualisée, la conduite de la formation permet l'alternance de périodes en entreprises et une formation générale et scientifique sérieuse indispensable à l'insertion dans la vie active et la société.

Alternance de 2 semaines en centre et 2 à 3 semaines en entreprise.

Modules Généraux	Modules scientifiques et professionnels
<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer dans des situations de la vie professionnelle et sociale - Utiliser les mathématiques pour répondre à une demande professionnelle. - Utiliser l'outil informatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter le fonctionnement et l'environnement de l'entreprise - Techniques de création et d'entretien des espaces verts et espaces naturels - Conduire un chantier de création ou d'entretien d'espaces verts ou dans le cadre d'un plan de gestion différenciée des espaces - Utiliser les matériels et équipements de l'entreprise - Élaborer son projet professionnel

Méthodes mobilisées

Parc paysager de 7 hectares
Travaux pratiques sur terrain de TP avec matériel à disposition
Responsable de la formation : anciens professionnels formateurs depuis plus de 10 ans

Modalités d'évaluation

Diplôme en unité capitalisable (UC) sur 5 ans
Validation des UC au cours des 12 mois de formation.

